A + FOR FOOTBALL AND SOCIETY

Toutes les infos, les calendriers, les résultats et la vie du club sur
www.rcsverlaine.be

Terrains

Stade des 6 bonniers n°3
4537 Verlaine
Tél. : 04 259 65 78
www.rcsverlaine.be

Président

Delvenne Geoffrey
Rue des Jesuites 25
4537 Verlaine
Tél : 04/388.43.16.

Président d'honneur

Comte
Etienne de Liedekerke

Vice-Présidents

Evrard Vincent
Voie de la tombe, 20
4537 Verlaine
GSM : 0474 49 04 37

Correspondant Qualifié

Wéra Laurent
Rue Saule Gaillard, 57R1
4540 Jehay (Amay)
GSM : 0494 88 14 85
Laurent_wera@skynet.be

Responsable Jeunes

Bellefroid Vincent
Rue Guillaume bolly 30
4537 Verlaine
GSM : 0478 43 23 76

TVA : BE.0406.524.624.
No Entreprise: 0406524624
Banque RCSV Evènements:
BE59 1030 2030 7626

Province de Liège

Jocker Nom1 Prenom 1 (Né -, U07)
Verlaine, le 12 juillet 2025.

Cher ami sportif,
Chers parents d'équipes de jeunes (joueurs nés de 2007 à 2020).
Après cette saison 2024-2025, le RCS Verlaine est heureux de vous accueillir pour une nouvelle saison de sport et d'amitié, dans ses installations comprenant :

- 3 terrains éclairés 60 x 100 m ;
- 2 aires complémentaires en gazon de 40 x 50 m pour les entraînements ;
- un parking voiture.

Afin de garantir à vos enfants la pratique de leur sport favori dans les meilleures conditions, nous vous demandons, comme pour toute autre pratique sportive, une cotisation annuelle.
Le paiement de la cotisation donnera droit à un pack équipement de marque « PATRICK ».
En plus du pack équipement, le joueur recevra 5 lasagnes qu'il pourra revendre au prix unitaire de 5Eur. Ce qui explique la plus-value par rapport à la saison passée.

Notre cotisation reste inférieure à celle demandée par beaucoup d'autres clubs structurés de la même manière, et en comparaison à d'autres disciplines sportives (tennis, basket …), le football demeure démocratique (+/-2,7 €/séance). A titre d'information, le coût par jeune et par saison s'élève à environ 800 €. Cela inclut les défraiements des entraîneurs et coordinateurs sportifs et leurs frais de formation, les arbitres, l'éclairage, le chauffage, l'eau, l'entretien des terrains et des installations, les équipements, les boissons d'après-match, les cotisations et assurances auprès de l'ACFF et RBFA, ….

Ces coûts sont couverts en partie par la cotisation des membres. Et c'est grâce aux activités que le Club organise et auxquelles nous espérons vous voir nombreux, ainsi qu'avec le soutien de quelques sponsors, que nous parvenons à couvrir le solde.

Astuce : votre mutuelle rembourse de 15,00 à 40,00 € pour votre cotisation « sport »

Nous portons à votre connaissance que le montant de la cotisation s'élève pour le premier affilié :

- à **425 €** pour les joueurs nés avant le 31/12/2016 (de U10 aux joueurs nés en 2007)
- à **395 €** pour les joueurs de U7 (né en 2019) à U9 (né en 2017).
- à **275 €** pour les joueurs U6 (né en 2020).

Une réduction de **20 €** est accordée sur les cotisations à partir du deuxième joueur d'une même famille vivant sous le même toit.

A + FOR FOOTBALL AND SOCIETY

Toutes les infos, les calendriers, les résultats et la vie du club sur
www.rcsverlaine.be

Terrains

Stade des 6 bonniers n°3
4537 Verlaine
Tél. : 04 259 65 78
www.rcsverlaine.be

Président

Delvenne Geoffrey
Rue des Jesuites 25
4537 Verlaine
Tél : 04/388.43.16.

Président d'honneur

Comte
Etienne de Liedekerke

Vice-Présidents

Evrard Vincent
Voie de la tombe, 20
4537 Verlaine
GSM : 0474 49 04 37

Correspondant Qualifié

Wéra Laurent
Rue Saule Gaillard, 57R1
4540 Jehay (Amay)
GSM : 0494 88 14 85
Laurent_wera@skynet.be

Responsable Jeunes

Bellefroid Vincent
Rue Guillaume bolly 30
4537 Verlaine
GSM : 0478 43 23 76

TVA : BE.0406.524.624.
No Entreprise: 0406524624
Banque RCSV Evènements:
BE59 1030 2030 7626

Le pack équipement a déjà été mis en commande chez notre équipementier « PATRICK » suivant la précédente séance d'essayage. Dés payement de la cotisation, le formateur de votre enfant sera averti si le pack est à notre disposition. Si vous n'avez pas encore donné votre taille, n'hésitez pas à prendre contact avec le staff de votre équipe.

La cotisation doit être payée directement sur le numéro de compte suivant **BE59 1030 2030 7626,** au nom du RCSV Evènement pour le **15 septembre 2025** au plus tard. **Passé cette date, le joueur** ne sera pas en ordre d'assurance.
Dès lors il ne sera aligné à aucun match et ne pourra pas participer aux entraînements.
(Communication du virement = Nom, Prénom, date de naissance, équipe).

La distribution des lasagnes sera prévue début octobre à un jour fixe qui sera communiqué en septembre.

La cotisation autorise l'entrée permanente du joueur gratuite pour assister à tous les matchs des équipes de jeunes, de réserve et des équipes premières à Verlaine à l'exception des matchs de galas, des tournois, des matchs à recette partagée.

Pour les parents, il est possible de souscrire un abonnement :

- **50€ uniquement pour les matchs de *jeunes, réserves et dames ;***
- **150€ pour les tous matchs de *seniors (Div3 ACFF+P2+Dames) et jeunes.***

Les abonnements ne sont valables que pour le titulaire de la carte.
Prix des entrées pour les matchs de Jeunes : 4€

Rappel : tout joueur affilié au club ou parent doit respecter le règlement d'ordre intérieur affiché aux valves de la buvette.

Si vous voulez aider le club via un sponsoring ou si vous connaissez quelqu'un susceptible de le faire, n'hésitez pas à nous contacter.

Sportivement,
DELVENNE Geoffrey
Président du RCS Verlaine